

# COMMUNIQUE

Lancement d'une Chaire d'excellence académique *Vigne et Terroirs*



X



FONDATION  
Terroirs / paysages culturels



Photographie Günther Vicente

## VOCATIONS

La Fondation Terroirs\_paysages culturels est une fondation internationale implantée sur la Juridiction de Saint-Emilion, patrimoine mondial de l'humanité. Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Terroirs\_paysages culturels a pour vocation d'initier et de soutenir des programmes culturels, scientifiques et éducatifs considérés dans leurs liens avec le paysage, les terroirs, leur patrimoine immatériel et leur devenir au sens du développement durable.

L'Université de Poitiers délivre depuis 1988 à Segonzac-Grand Cognac une formation de niveau I (Bac +5) en lien avec l'économie du territoire, actuellement sous la forme d'un Master 2 en Droit, gestion et commerce des spiritueux, lequel est placé sous la responsabilité pédagogique de la Faculté de droit et des sciences sociales. Les formations dispensées à Segonzac sont ouvertes à des étudiants venus du monde entier et évoluent en lien avec la sphère de la production primaire. Elles mettent en exergue la transmission de valeurs liées à la terre suivant des représentations universelles.

## Lancement d'une Chaire d'excellence académique *Vigne et Terroirs*

### ENSEIGNEMENTS D'HUMANITES DE FILIERES

Les séminaires de la Chaire *Vigne et Terroirs* interviennent au titre d'enseignement d'humanités de filières. Leur vocation est d'élargir le champ de la réflexion disciplinaire au-delà des contenus académiques.

Soutenues par des conférenciers de notoriété, les présentations proposées aux étudiants pourront porter sur une grande variété de thématiques, comme par exemple la représentation des terroirs, l'approche juridique des paysages remarquables, l'imaginaire du paysage viticole, la valeur artistique du produit de terroir : vin et eau-de-vie, inspirations et aspirations de la transition écologique du terroir viticole, ouvertures à l'international.

### OBJECTIFS CROISES

L'ambition commune de l'Université de Poitiers et de la Fondation Terroirs\_paysages culturels est de transmettre les valeurs universelles incarnées par les terroirs dans leurs rapports au savoir-faire et au patrimoine culturel.

Par une action de mécénat, la Fondation Terroirs\_paysages culturels s'engage à soutenir les activités de formation et de recherche de l'Université de Poitiers à travers la Chaire d'excellence académique *Vigne et Terroirs* qu'elle propose à l'attention des étudiants du Master 2 Droit, gestion et commerce des spiritueux.

La convention de partenariat qui lie les deux institutions autour de la création de cette chaire universitaire sera marquée par un temps de signature solennel à Segonzac, salle des distilleries, le vendredi 22 octobre 2021 à 15h30.



### RENSEIGNEMENTS AUPRES DE :

Gabrielle Rochdi, Co-directrice du Master 2 Droit, gestion et commerce des spiritueux - Université de Poitiers : [gabrielle.rochdi@univ-poitiers.fr](mailto:gabrielle.rochdi@univ-poitiers.fr)

Jean Victor Maublanc, Co-directeur du Master 2 Droit, gestion et commerce des spiritueux - Université de Poitiers : [jean.victor.maublanc@univ-poitiers.fr](mailto:jean.victor.maublanc@univ-poitiers.fr)

Blandine Giambiasi, pour la Fondation Terroirs\_paysages culturels : [contact@fondation-terroirs.org](mailto:contact@fondation-terroirs.org)